Communiqué de presse



Paris, le 4 décembre 2024

# Le Cnam et l'AFDET signent un partenariat ambitieux pour promouvoir la formation tout au long de la vie

Mardi 3 décembre, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique (Afdet) ont signé une convention de partenariat afin de renforcer leur complémentarité et de favoriser l'émergence d'une filière de progression professionnelle tout au long de la vie.

Cette signature a eu lieu en ouverture du colloque « La relation école-entreprise : un levier pour l'insertion et la réussite professionnelle » co-organisé par l'AFDET et Cnam sous le haut patronage de trois ministres, Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale, Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi, et Alexandre Portier, ministre délégué à la Réussite scolaire et à l'Enseignement professionnel. Cet évènement témoigne de l'importance de rapprocher les mondes éducatif et économique pour répondre aux besoins actuels de compétences et d'insertion professionnelle.

### Un partenariat stratégique au service de la formation et de l'emploi

La convention entre le Cnam, acteur majeur de la formation tout au long de la vie et l'AFDET, reconnue pour son expertise en matière de promotion de l'enseignement technologique et professionnel repose sur des engagements ambitieux:

- Renforcer la visibilité et l'attractivité des filières professionnelles et technologiques pour promouvoir ces voies comme des leviers d'excellence pour l'insertion professionnelle et sociale.
- Soutenir l'articulation entre formation initiale et continue afin faciliter les transitions entre l'école, l'emploi et la reconversion grâce à des parcours diversifiés en alternance.
- Promouvoir le mentorat pour accompagner les jeunes et intégrer le Cnam au dispositif national « 1 jeune, 1 solution », avec l'objectif d'encourager ses membres à devenir mentors et de proposer un accompagnement personnalisé aux élèves et stagiaires.



- Accompagner les mutations des territoires et des métiers avec pour but d'agir auprès des branches professionnelles, des campus des métiers, et des collectivités locales pour anticiper les besoins en compétences et soutenir les dynamiques locales d'emploi.
- Favoriser l'innovation éducative et la culture technologique par l'organisation de manifestations conjointes pour sensibiliser les élèves, les enseignants et les entreprises aux défis des métiers d'avenir et des transitions économiques.

#### Des actions concrètes à dimension nationale et territoriale

Les deux partenaires s'engagent à déployer leurs initiatives à l'échelle nationale tout en adaptant les actions aux besoins spécifiques des territoires. Cette initiative inclut notamment la mise en place de programmes d'orientation scolaire et professionnelle auprès des collèges et lycées, ainsi que l'organisation de projets collaboratifs autour de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, avec un focus sur les territoires industriels.

# Un message fort en faveur de la réussite des jeunes et des actifs

En signant cette convention, l'AFDET et le Cnam réaffirment leur volonté de contribuer à une société où chaque jeune et chaque adulte peut trouver sa voie grâce à une formation adaptée, un accompagnement personnalisé et une meilleure connaissance des opportunités offertes par le monde économique.

- « Ce partenariat s'inscrit dans l'ADN du Cnam : accompagner tous les publics, jeunes ou adultes, dans leur montée en compétences et leurs projets professionnels tout au long de leur vie. Ensemble avec l'AFDET, nous consolidons la cohérence du parcours école-enseignement supérieur entreprise. », commente Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam
- « Ce partenariat avec le Cnam renforce notre capacité à rapprocher l'école et l'entreprise. En nous appuyant sur notre complémentarité, il traduit notre engagement à construire des passerelles pour les jeunes et les professionnels, et à promouvoir l'excellence des filières technologiques et professionnelles. », abonde Philippe Dole, président de l'AFDET

## **Contact presse**

presse@cnam.fr 06.33.59.34.18

Conservatoire national des arts et métiers

